

**BP REA**

**Brevet Professionnel**

**Responsable d'Entreprise Agricole**

**(Formation à distance - FOAD)**



Le Cabirol - Route de Belpech  
09100 Pamiers  
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr  
www.cfppaariegecomminges.fr



## CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unités Capitalisables) ou UCARE

UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Regionale ( 2 à choisir)

## LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau V et un an d'activité professionnelle à plein temps

ou

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

Durée totale : 1200 heures maximum (pour un parcours complet de 7 modules)

Calendrier : une session (année civile) de janvier à novembre et une autre (année scolaire) de septembre à juin

Stages : stage en milieu professionnel obligatoire de 8 semaines dans une exploitation agricole

## LES STAGES EN EXPLOTATION AGRICOLE

Stage en milieu professionnel d'environ 8 semaines minimum

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Un coordonnateur de formation joignable à tout moment de la semaine

Mise à disposition d'outils pédagogique via une plateforme numérique d'accès sécurisé

Des regroupements pédagogiques ainsi que des applications pratiques à réaliser sur l'exploitation du CFPPA-AC

L'apprenant doit remplir des formulaires sur la base des données de l'exploitation support ou de son projet



## LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés...)

Devenir salarié(e) d'une exploitation agricole ou de groupement d'employeurs



## LES DÉBOUCHÉS

S'installer en tant que chef d'exploitation en réalisant une formation basée sur les savoir pratiques.

## FINANCEMENT

Possibilité d'autofinancement payable en plusieurs mensualités



## LE PUBLIC VISÉ

Vous êtes :

- demandeur (se) d'emploi ou assimilé(e)
- salarié(e) en congé individuel de formation
- aide familial ou conjoint d'exploitant(e)
- agriculteur(trice)

Vous avez un projet d'installation agricole  
Vous souhaitez une reconversion